

excepté dans la mauvaise saison, pour cause d'absence, maladie ou toute autre raison quelconque, peut être suffisante et considérée par le commissaire de l'or comme un abandon. Pour garder un placer plus d'un an il faut l'enregistrer de nouveau à l'expiration de l'année.

*Baux de placer.* — Des baux sur les terres de la Couronne inoccupées peuvent être accordés par le commissaire de l'or du district. Les baux de placer sont de quatre catégories comme suit: — (1) Bail de Creek, — les rivières et creeks abandonnés ou non exploités, un demi-mille de longueur; loyer annuel \$37.50; dépenses exigées en travaux de développement \$250. (2) Bail de banc, — 80 acres à loyer annuel \$25.00; dépenses annuelles exigées en travaux de développement, \$250. (3) Bail de dragage. Pour le lit d'une rivière quelconque au-dessus du niveau de l'eau basse, cinq milles, loyer annuel \$25.00 par mille, dépenses annuelles exigées en travaux de développement, \$1,000 par mille; la valeur de tout nouvel outillage employé en exploitation compte comme une partie des dépenses exigées. (4) Fouilles pour pierres précieuses, 10 acres.

## Section 2.—Résumé de la production générale.

Depuis 1886, la première année sur laquelle le Service Géologique publia un rapport compilé de la production minérale, le Canada a fait des progrès constants dans cette industrie. La production per capita était de seulement \$2.23 en 1886; en 1901, cinq ans après les découvertes du Yukon, cette production atteignait \$16.12 per capita. Il y eut ensuite récession de 1902 à 1904. Ensuite, grâce à la découverte de l'argent dans les régions de Cobalt, au développement des mines de cuivre et de nickel dans le district de Sudbury, et à l'ouverture des mines d'or de Porcupine et de Kirkland Lake, en Ontario, et aux améliorations des méthodes métallurgiques qui ont permis la récupération de grandes quantités de plomb et de zinc dans les minerais de la Colombie Britannique, les récentes découvertes et le développement du Québec et du Manitoba, la production per capita s'est élevée à \$31.78 en 1929.

En 1929, la dernière année sur laquelle les chiffres ont été entièrement compilés, le Canada est à la tête de tous les pays pour la production d'amiante et de nickel, tient le troisième rang dans la production d'or et d'argent, le quatrième pour le plomb et le cuivre, le sixième pour le zinc et le onzième pour la fonte en gueuses et le charbon. Au cours de 1929, le Canada a contribué 85 p.c. de la production mondiale de nickel, 68 p.c. de l'amiante, presque la moitié du cobalt, 10 p.c. de l'or, 9 p.c. de l'argent, 8 p.c. du plomb, 5 p.c. du zinc et 16 p.c. du cuivre. Les chiffres de la production totale ne donnent guère une juste impression de la magnitude de cette industrie vu la grande diversité des produits et des unités par lesquelles on les mesure, tandis que les variations des prix sur un marché toujours en fluctuation vicent les comparaisons quand on les fait sur une base de valeur.

Les chiffres préliminaires de la production de 1930, évaluée à \$278,470,563, reflètent la baisse des prix des métaux et le ralentissement général de la demande en charbon et autres métalloïdes. Il y a eu une plus grande production qu'antérieurement en or, cuivre, zinc, gaz naturel, pétrole, pierre et sable et gravier, et la production d'argent et de plomb a dépassé celle de l'année précédente, mais la production de charbon, d'amiante, de gypse, de chaux, de ciment et des dérivés de l'argile a été plus faible qu'en 1929. Outre les développements miniers et métallurgiques de nos gîtes déjà connus, les travaux de recherche dans d'autres régions ont été poussés sur une échelle plus grande que jamais. Les progrès de